

A photograph of three women riding bicycles on a city street. The woman on the left is wearing a white helmet, glasses, a striped sleeveless top, and white shorts. The woman in the middle is wearing a red helmet, glasses, a white lace top, and a yellow skirt. The woman on the right is wearing a black helmet, a black jacket, and a patterned skirt. They are all smiling and riding towards the camera. In the background, there are trees, a brick building, and parked cars. A red circle with the word 'GRATUIT!' is in the top right corner.

GRATUIT!



BIKE SMART

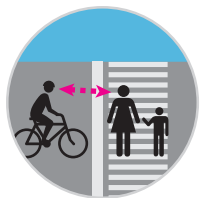
**Le guide officiel du
cyclisme à New York**

nyc.gov/bikes

Michael R. Bloomberg
Maire, ville de New York

Janette Sadik-Khan
Commissaire, Département
des Transports de New York

LÉGISLATION CYCLISTE DE NEW YORK



Cédez le passage aux piétons



Arrêtez-vous à tous les feux rouges et panneaux Stop



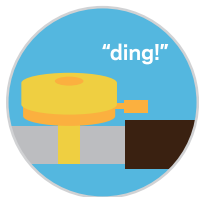
Avancez dans le sens de la circulation



Ne roulez pas sur le trottoir, sauf si vous avez moins de 13 ans



La nuit, utilisez un phare blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière



Utilisez une clochette pour signaler votre présence



Ne portez pas plus d'une oreillette à la fois pendant que vous circulez à vélo

À propos de ce guide

Il n'a jamais été aussi sympa de faire du vélo à New York !

Avec près de 1 300 kilomètres de pistes cyclables dans toute la ville, les déplacements à deux roues sont sûrs, faciles et agréables. *Bike Smart : le guide officiel du cyclisme dans la ville de New York* contient tout ce que vous devez savoir pour parcourir la ville à vélo, des conseils élémentaires pour cadener votre vélo jusqu'à l'utilisation des toutes dernières infrastructures cyclistes. Préparez-vous à pédaler !

Les casques à New York

La législation de New York impose le port du casque aux cyclistes âgés de 13 ans ou moins.

74 % des décès de cyclistes sont dus à des traumatismes crâniens.



Portez un casque chaque fois que vous faites du vélo.



Attachez toujours la jugulaire du casque.



Remplacez votre casque après un accident, ou dès que vous constatez qu'il est endommagé.

Le savez-vous ?

Le Département des Transports de New York a distribué et ajusté plus de 75 000 casques gratuits depuis 2007. Appelez le 311 pour convenir d'un rendez-vous et obtenir un casque !



Erreurs fréquentes concernant les casques

Un casque ne vous protégera efficacement que si vous le portez correctement. Évitez ces erreurs fréquentes pour profiter pleinement de votre casque.



Incliné

Portez votre casque horizontalement sur votre tête, environ deux doigts au-dessus de vos sourcils.



Sangles desserrées

Assurez-vous que les sangles sont bien serrées. Vous ne devez pouvoir glisser que deux doigts sous la jugulaire du casque.



Taille

Votre casque doit bien épouser la forme de votre tête, et ne doit pas basculer dans un sens ou dans l'autre. Utilisez les tampons en mousse fournis avec le casque ou le système de réglage interne pour ajuster précisément le réglage.



Devant-derrrière

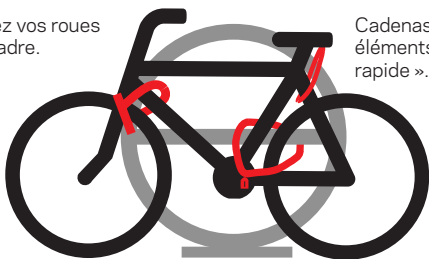
La partie la plus large du casque doit couvrir l'arrière de votre tête. La plupart des casques comportent un autocollant permettant d'identifier l'avant du casque.

Comment cadenasser votre vélo

Utilisez un antivol en U ou une chaîne lourde.

Cadenassez vos roues sur votre cadre.

Cadenassez tous les éléments « à blocage rapide ».



Cadenassez votre vélo à un support à vélo, dans la mesure du possible.

Ne cadenassez pas votre vélo à un arbre ou aux rambardes de métro.



Regardez en l'air ! Assurez-vous de ne pas pouvoir soulever votre vélo au-dessus de l'objet auquel il est cadenassé.



Amenez votre vélo à l'intérieur

Si vous travaillez dans un immeuble de bureaux commerciaux équipé d'un monte-charge, la loi « Bikes in Buildings » permet à votre employeur de demander un accès à l'intérieur du bâtiment pour votre vélo.



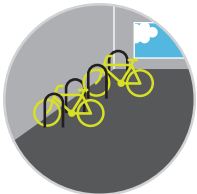
Voici comment un employeur peut demander le stationnement de vélos à l'intérieur d'un bâtiment :



L'employeur évalue le nombre de vélos qu'il souhaite accueillir.



L'employeur dépose une demande du locataire concernant une aire de stationnement de vélos auprès du propriétaire ou du gérant de l'immeuble.



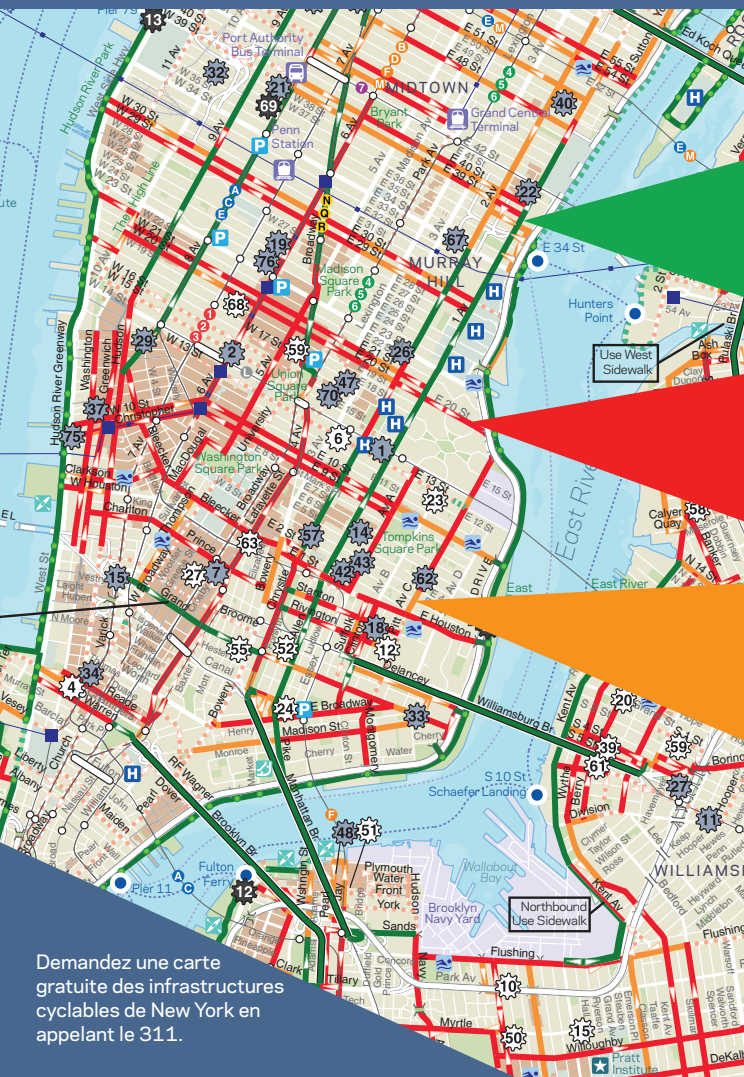
Dans les 30 jours à compter de la réception de la demande du locataire, le propriétaire du bâtiment doit :

Mettre en œuvre et fournir un *plan d'accès à vélo* par voie postale **ou**

Demander une exemption A) en présence d'un autre site de stationnement de vélos ou B) en l'absence d'un monte-charge dans le bâtiment, dans les 15 jours à compter de la réception de la demande du locataire.

Pour plus de détails et pour télécharger les formulaires adéquats, consultez le site Web
www.nyc.gov/bikesinbuildings

Carte des infrastructures cyclables de New York



Demandez une carte gratuite des infrastructures cyclables de New York en appelant le 311.

Connaissez vos voies

New York comporte près de 1 300 kilomètres d'infrastructures cyclables, réparties en trois catégories :



Piste cyclable

Les pistes cyclables sont préservées de la circulation des véhicules à moteur par des voitures en stationnement ou une barrière physique. Des pistes cyclables hors voirie ont été aménagées le long du front d'eau et dans de nombreux parcs de la ville.



Voie cyclable

Les voies cyclables sont peintes sur la route, généralement à proximité immédiate de la bande de stationnement, et sont identifiées par des symboles représentant un vélo. Certaines voies comportent une bande de séparation peinte au sol pour mieux séparer les cyclistes des véhicules en mouvement.



Voie commune

Les voies communes sont accessibles aux cyclistes et aux automobilistes. Elles sont identifiées par des symboles représentant un vélo et des chevrons, ainsi que des panneaux. Les symboles sont suffisamment éloignés de la bordure du trottoir pour vous permettre d'éviter les portières de voiture ouvertes.

Le savez-vous ?

Les cyclistes doivent toujours circuler dans le sens du trafic, même s'ils se trouvent sur une voie cyclable. Les voies cyclables à deux voies sont clairement indiquées par une ligne centrale jaune en pointillés et des flèches de direction.



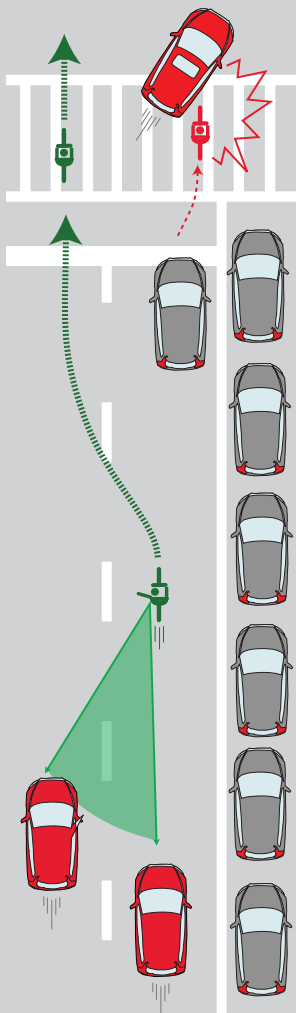
Utilisez la voie

Pour votre sécurité, vous êtes autorisé(e) à rouler au centre des voies de circulation, si nécessaire.

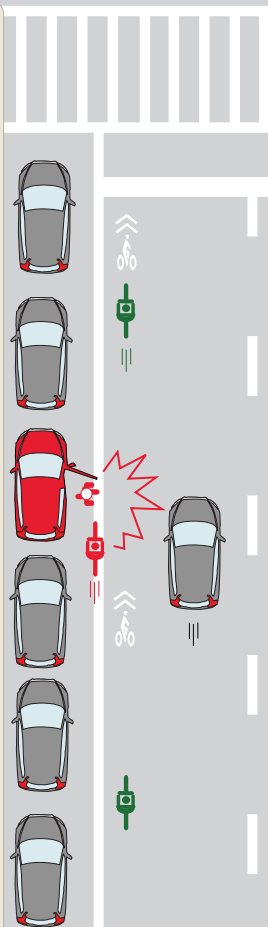
Empruntez la voie lorsque vous vous préparez à tourner, dans les secteurs offrant une mauvaise visibilité ou dans les endroits dans lesquels l'étroitesse des rues empêche un vélo et un véhicule motorisé de se déplacer côte à côte en toute sécurité.

Regardez, signalez et regardez change to plusieurs fois avant de changer de voie.

Si vous ne vous sentez pas capable de vous engager dans la circulation, arrêtez-vous et attendez que les voitures soient passées.



Évitez les coups de portière !



Ne circulez pas trop près de la voie de stationnement.

Laissez de la place (au moins 1 m) entre les voitures en stationnement et vous.

Circulez sur les symboles représentant un vélo et des chevrons.

Dans les voies partagées, les symboles représentant un vélo et des chevrons sont suffisamment éloignés de la bordure du trottoir pour vous permettre d'éviter toute collision liée à l'ouverture d'une portière de voiture.

Surveillez attentivement les voitures en stationnement.

Avant de dépasser une voiture, regardez à l'intérieur pour vérifier si des personnes s'y trouvent. Surveillez les feux arrière des voitures et les lumières des taxis pour anticiper les réactions des conducteurs et la descente des passagers.

Lisez la route



Une ligne de voie cyclable en pointillés indique que les automobiles peuvent pénétrer dans la voie cyclable.



Une ligne en pointillés située le long d'un îlot urbain indique une voie d'accès active.



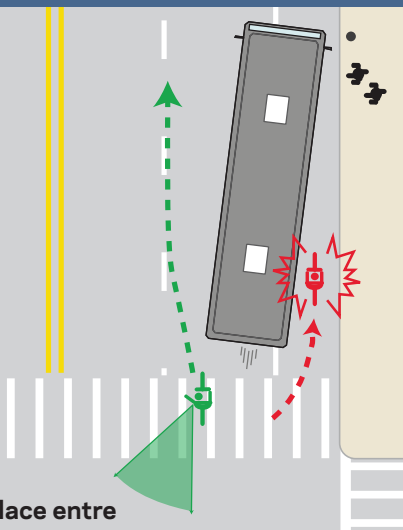
Aux intersections, une ligne en pointillés associée à des chevrons indique que les voitures peuvent couper votre route pour tourner.

Angles morts

Bus

Ne dépassez PAS les bus par la droite.

Les bus se rapprochent fréquemment du trottoir pour s'arrêter.



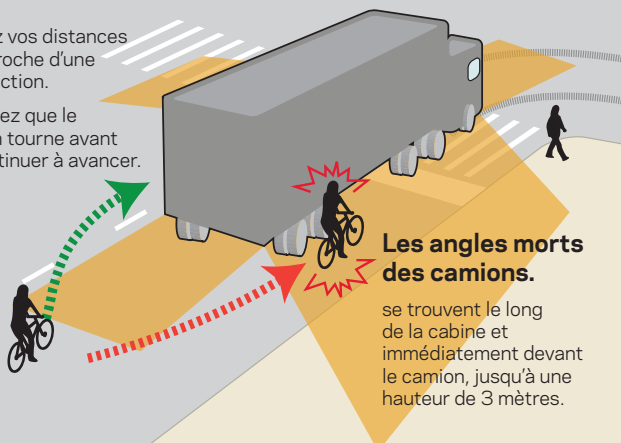
Camions

Laissez davantage de place entre les camions et vous.

Les camions ont des angles morts plus importants que les voitures. Ne partez jamais du principe que le conducteur d'un camion peut vous voir.

Gardez vos distances à l'approche d'une intersection.

Attendez que le camion tourne avant de continuer à avancer.



Les angles morts des camions.

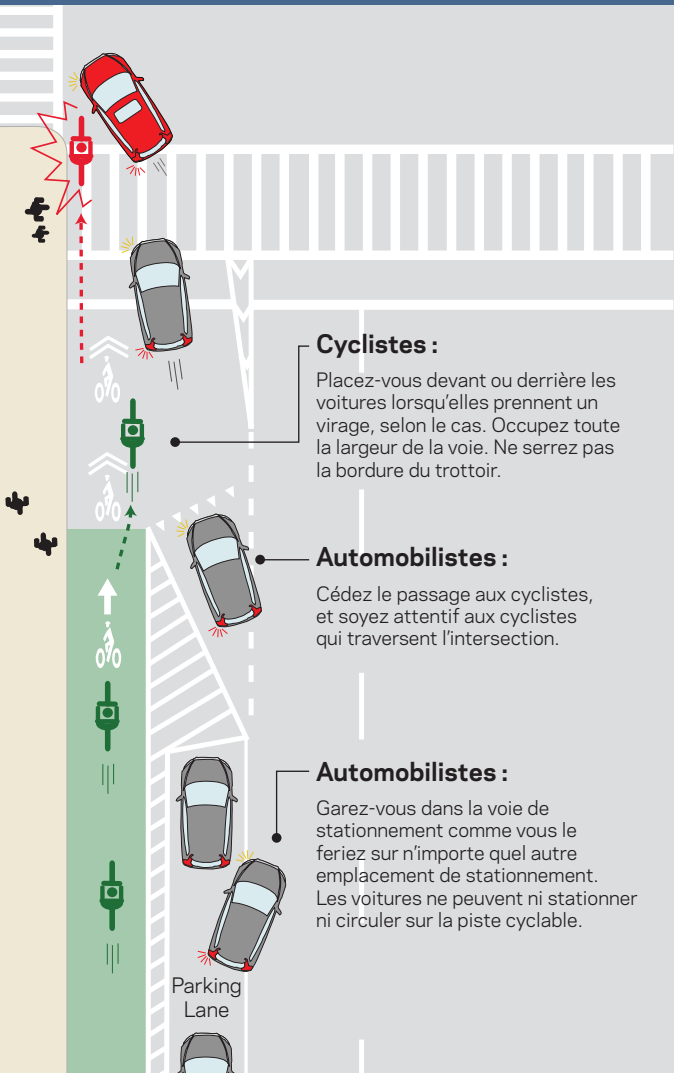
se trouvent le long de la cabine et immédiatement devant le camion, jusqu'à une hauteur de 3 mètres.

Pistes cyclables protégées par une voie de stationnement



Les pistes cyclables protégées par une voie de stationnement ont permis de réduire de 60 % les blessures infligées par des véhicules aux cyclistes et piétons.

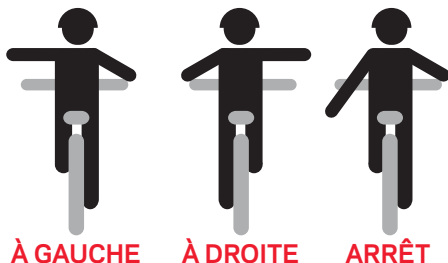
Circulation dans les zones mixtes



Conseils pour tourner

Regardez par-dessus votre épaule et signalez votre intention avant de tourner ou de changer de voie. Vérifiez deux fois et assurez-vous de pouvoir tourner ou changer de voie en toute sécurité.

Utilisez des signaux de la main pour indiquer aux conducteurs où vous souhaitez vous diriger.



Vue de dos.

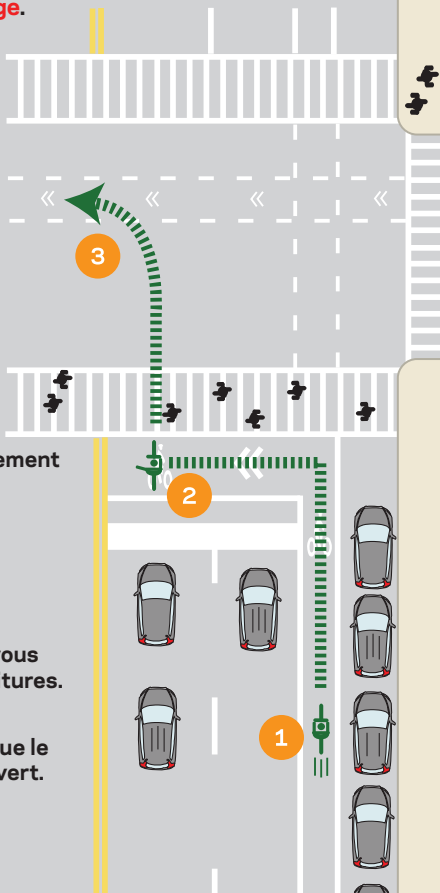
Ne changez pas soudainement de voie.
Signalez bien à l'avance que vous souhaitez tourner.

Si vous ne vous sentez pas capable de vous engager dans la circulation ou de tourner, arrêtez-vous au bord de la route et attendez que les voitures soient passées.

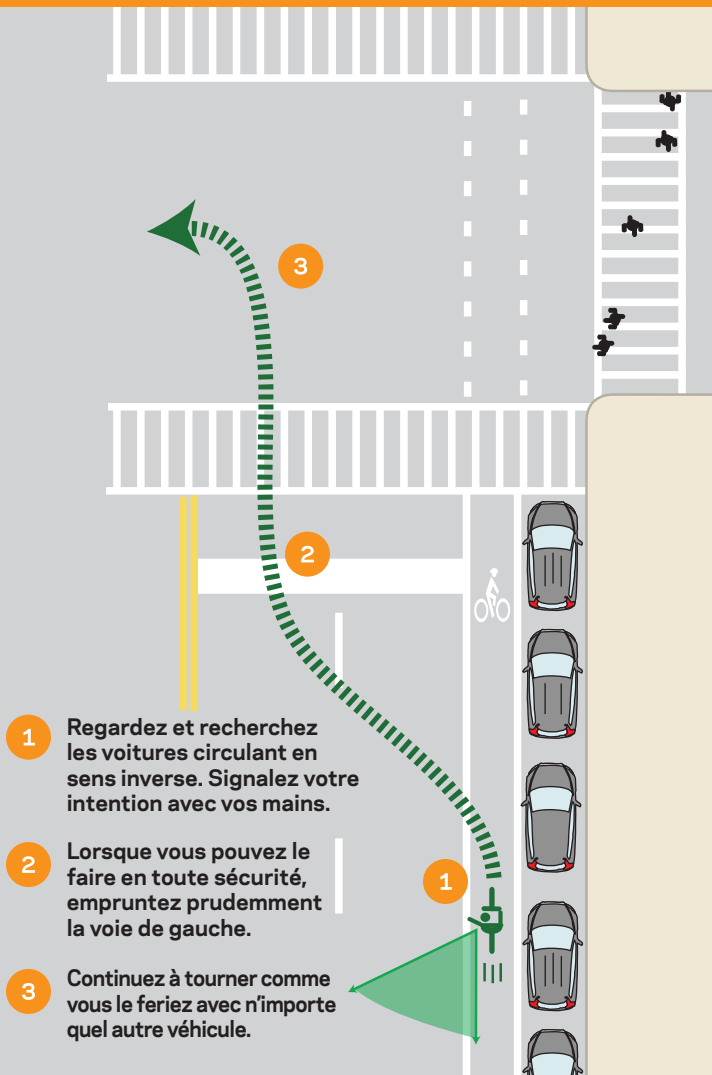
Utilisation d'une zone avancée pour cyclistes

Des zones avancées pour cyclistes sont aménagées aux endroits auxquels deux infrastructures cyclables se rejoignent, afin d'améliorer la visibilité des cyclistes arrêtés aux feux **rouges**. **Utilisez uniquement les zones avancées pour cyclistes lorsque vous approchez d'une intersection et que le feu est rouge.**

- 1 Entrez uniquement dans la zone avancée pour cyclistes que lorsque le feu est rouge.
- 2 Positionnez-vous devant les voitures.
- 3 Tournez lorsque le feu passe au vert.

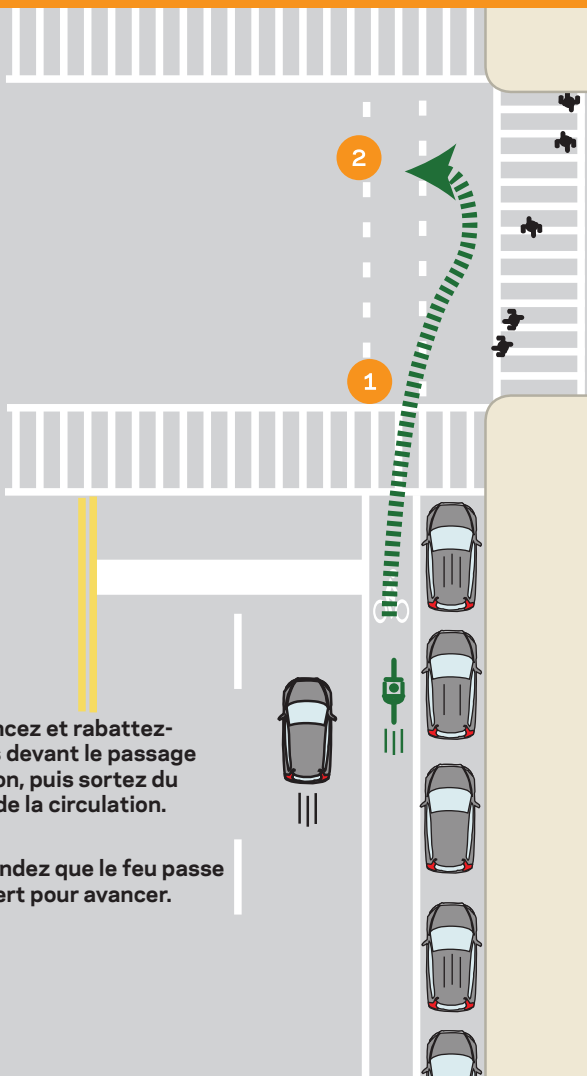


Négociation d'un virage « comme un véhicule »



Négociation d'un virage « comme un piéton »

- 1 Avancez et rabattez-vous devant le passage piéton, puis sortez du flot de la circulation.
- 2 Attendez que le feu passe au vert pour avancer.



Ressources concernant le cyclisme à New York

Ville de New York

Programme de promotion du cyclisme du Département de Transport de New York nyc.gov/bikes

Département de l'Urbanisme de New York nyc.gov/planning

Département des Parcs et Loisirs de New York nyc.gov/parks

Citi Bike citybikenyc.com

Organisations de formation et de promotion du cyclisme

Bike New York (leçons de cyclisme gratuites) bikenewyork.org

Bike the Bronx (promotion du Bronx) bikethebronx.com

Recycle-A-Bicycle (programme de promotion du recyclage auprès de la jeunesse) recycleabicycle.org

Transportation Alternatives (promotion du cyclisme et des déplacements piétons) transalt.org

VeloCity (éducation de la jeunesse au cyclisme et à l'urbanisme) velocity-rides.org

Clubs de cyclisme

Century Road Club Association (compétition) crca.net

Fast & Fabulous (LGBT) fastnfab.org

Five Borough Bicycle Club (loisirs) 5bbc.org

Major Taylor Iron Riders (loisirs) majortaylorironriders.com

New York Cycle Club (loisirs) nycc.org

Staten Island Bicycling Association (loisirs) sibike.org

WE Bike (club féminin) webikenyc.org

Weekday Cyclists in NYC (loisirs) weekdaycyclists.org

Associations nationales de cyclisme

Bikes Belong www.bikesbelong.org

League of American Bicyclists www.bikeleague.org

National Center for Bicycling and Walking www.bikewalk.org

Dernière mise à jour : printemps 2013



Pour demander une carte gratuite des infrastructures cyclables de New York, appelez le 311 ou consultez le site Web nyc.gov/bikes



NYCDOT



NYC_DOT